

Séminaire de formation continue

**Pouvoir faire du beau travail
Et si le sens au travail passait
par l'expérience esthétique ?**

16 avril 2025



Contenu

« Faites surtout du beau travail », c'est l'appel de Hans Wildorf aux employés de Rolex. La notion de beau travail, de travail bien fait, fait en effet partie de notre expérience du travail.

Dans chaque monde professionnel apparaissent les caractéristiques du beau travail, qui seront spécifiques aux normes de chaque métier. Le « beau » est ainsi une des dimensions du travail, de l'artisan à l'infirmière, du maçon au cadre, du boulanger à l'enseignant, du chirurgien au magistrat ou au cadre dans la fonction publique : la notion de beau travail affleure dans tous les récits professionnels. Et cela ne concerne pas que les métiers qui incluent une dimension matérielle ou manuelle : le beau travail du manager, ce sont aussi de belles relations de travail, faites de respect, d'écoute, de capacité à motiver et à entraîner des équipes.

Il y a pour définir le beau travail un archipel de mots (beau travail, travail bien fait, la « belle ouvrage », etc.) qui pivotent autour d'une notion centrale : celle d'un travail fait de façon pleinement satisfaisante, souvent idéal ou qui peut servir de modèle, et qui est source d'une émotion positive, valorisée et valorisante pour l'auteur du travail. Ce beau travail est aussi un support d'identité professionnelle, face à des pratiques gestionnaires qui tendent à réduire le travail à des indicateurs, des standards et des procédures.

Nous proposons de consacrer cette journée au travail bien fait autour des textes et des contributions de Jean-Philippe Bouilloud, Michel Simonet, Stéphane Haefliger et Eric Davoine.

Public cible

Cadres, responsables des ressources humaines et toute personne souhaitant prendre une journée pour réfléchir collectivement au sens du travail.

Responsable

Eric Davoine est professeur à l'Université de Fribourg et membre du comité de pilotage du CAS « Cure de philosophie pour cadres » depuis 2004.

Intervenants

Jean-Philippe Bouilloud est sociologue, professeur à l'ESCP Business School, et chargé de cours à l'Université de Paris Cité, Il a publié « Pouvoir faire un beau travail. Une revendication professionnelle » en 2023 (Editions Eres).

Eric Davoine est professeur à l'Université de Fribourg et membre du comité de pilotage du CAS « Cure de philosophie pour cadres » depuis 2004.

Stéphane Haefliger est sociologue, directeur général adjoint au sein du cabinet Vicario Consulting et auteur du livre « DRH et Manager, levez-vous ! Vie et mort des organisations » (Editions Management et Société, 2018).

Michel Simonet a étudié la théologie à l'école de la Foi à Fribourg. Il est cantonnier à la Ville de Fribourg et écrivain, auteur du livre « Une rose et un balai » en 2015 (édition Pocket en 2019).

Date et lieu

Mercredi 16 avril 2025, 9h15 à 17h00

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 490.-

Les frais comprennent le repas de midi sur place ainsi que les ouvrages de Jean-Philippe Bouilloud et de Michel Simonet.

Participant-e-s

Le nombre de participant-e-s est limité à 25 pour favoriser l'interaction et les aspects pédagogiques.

Délai d'inscription

16 mars 2025 (dans la limite des places disponibles)

Inscription et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 300 73 38

E-mail: formcont@unifr.ch

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.